**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

 **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**SENSIBILISATION A L’ENVIRONNEMENT**

**ENSEIGNEMENT superieur de type court**

**Domaine : SCIENCES DE L'INGENIEUR ET TECHNOLOGIE**

|  |
| --- |
| **CODE : 15 62 01 U31 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 101** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 01 juillet 2019,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **SENSIBILISATION A L’ENVIRONNEMENT****ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT** |

## FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT

**1.1. Finalités générales**

Dans le respect de l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l’enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* + concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
	+ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

 L’unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant :

* + d’appréhender les règles environnementales ayant cours dans la construction ;
	+ d’appliquer les principes du développement durable dans le domaine de la construction ;
	+ d’appréhender les principes de gestion des énergies dans la construction.

## CAPACITES PREALABLES REQUISES

**2.1. Capacités**

*En français,*

* résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer ;
* produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d’information pouvant être mis à sa disposition).

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat de l’enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

## ACQUIS D’APPRENTISSAGE

# Pour atteindre le seuil de réussite, l’étudiant sera capable*,*

*dans le respect des principes du développement durable et des réglementations en vigueur,*

*face à une situation issue de la vie professionnelle ,*

* + - de lire et d’interpréter les résultats d’un rapport de laboratoire relatif aux types de pollution présents sur un chantier ;
		- d’envisager une ou plusieurs techniques préventives et/ou curatives appropriées aux pollutions présentes et aux déchets de chantier ;
	+ d’expliciter le fonctionnement d’une unité de production énergétique et d’en expliciter les avantages et inconvénients.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
* le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
* le niveau d’intégration : la capacité à s’approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
* le niveau d’autonomie : la capacité de faire preuve d’initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## PROGRAMME

*Face à une situation issue de la vie professionnelle liée à la construction,*

*dans le respect des réglementations en vigueur,*

*en ayant à sa disposition des documents,*

l'étudiant sera capable :

* + d’expliciter le fonctionnement des biotopes de l’atmosphère, de l’air et de l’eau, d’un écosystème et du cycle de la matière ;
	+ d’expliciter et d’appliquer les principes liés au développement durable ;
	+ d’identifier les types de pollution et de déchets ;
	+ d’envisager une ou plusieurs techniques préventives et/ou curatives appropriées aux pollutions présentes et aux déchets de chantier ;
	+ d’énoncer les caractéristiques (pouvoir calorifique, composition chimique, ...) des principaux combustibles solides, liquides et gazeux et d’expliquer leur genèse ;
	+ de décrire les principes généraux de production d’électricité dans les différents types de centrale (thermique, cycle T.G.V., nucléaire, hydraulique, ...) ;
	+ de décrire les ouvrages d’art particuliers qui équipent ces centrales (tour de refroidissement, conduite forcée, cheminée d'équilibre, prise d’eau,...) ;
	+ de décrire les principales sources d’énergie alternative (éolienne, solaire, géothermique,....) et d’expliquer leur système d’exploitation, leurs avantages et inconvénients.

## CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Néant

## CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée

en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D’ENSEIGNEMENT

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement**  | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| Gestion de l’environnement | CT | J | 32 |
| **7.2. Part d'autonomie** |  | P | 8 |
| Total des périodes |  |  | **40** |